

LON'INFO

Journal d'information de la Commune de Lonay



Numéro 52 - Eté 2026

2. Autorités

3. Officiel

5. Jubilaires

10. Paroisses

12. Histoire

14. Sociétés locales

19. Nature

20. Divers

23. Concours

24. Agenda



Editorial de Mme Elisabeth Morerod, Municipale



Chères habitantes, chers habitants,

Nous tenons à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez témoignée en nous renouvelant votre soutien pour cette nouvelle législature. Nous nous réjouissons aussi de collaborer et échanger avec le nouveau Conseil communal élu.

Ce mandat qui débute s'annonce riche en défis et en opportunités. Parmi les projets importants qui verront le jour, nous nous réjouissons tout particulièrement de la création de l'Association Enfance et Jeunesse Bief-Venoge, qui réunira les communes de Lonay, Denges, Échandens et Préverenges. Cette collaboration permettra de développer des prestations de qualité pour les enfants, les jeunes et leurs familles, tout en favorisant les synergies entre nos villages.

Nous abordons ce nouveau quinquennat avec enthousiasme et détermination, au service de notre commune et de ses habitants, en voulant créer des liens, renforcer le vivre ensemble, consolider les solidarités et la participation citoyenne.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous un excellent été, placé sous le signe de la détente, des rencontres et de la convivialité. Nous aurons sans aucun doute le plaisir de nous retrouver à l'occasion de l'une des manifestations qui animeront notre beau village tout au long des prochains mois.

Préavis de la séance du 23 juin 2026

Dans sa séance du 23 juin 2026, le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

Préavis 04/2026 : Rapport de gestion 2025

- Le préavis a été accepté tel que présenté.

Préavis 05/2026 : Comptes 2025

- Le préavis a été accepté tel que présenté.





Fête nationale à Lonay



Programme de la fête du 1^{er} août au Centre sportif et de loisirs

dès 13h	Elaboration de la soupe aux pois par la Jeunesse (à visiter tout au long de l'après-midi)
dès 14h	Ouverture de la buvette de la Jeunesse
dès 19h	La Commune vous offre une assiette « JAMBON - SALADES »
21h00	Début de la partie officielle Suivi d'un cortège aux flambeaux aux sons des tambours de la jeunesse

A l'issue de la cérémonie, la soupe aux pois de la Jeunesse vous sera servie.

N'hésitez pas à prendre des contenants pour en ramener à la maison !

Nous nous réjouissons de vous retrouver pour célébrer cet événement et vous souhaitons d'ores et déjà un bel été !

Cantique Suisse

Sur nos monts, quand le soleil
Annonce un brillant réveil,
Et prédit d'un plus beau jour
Le retour,
Les beautés de la patrie
Parlent à l'âme attendrie.
Au ciel montent plus joyeux, (bis)
Les accents (émus) d'un cœur pieux. (bis)
Lorsqu'un doux rayon du soir
Joue encore dans le bois noir,
Le cœur se sent plus heureux
Près de Dieu.
Loin des vains bruits de la plaine
L'âme en paix est plus sereine.
Au ciel montent plus joyeux (bis)
Les accents (émus) d'un cœur pieux. (bis)
Lorsque dans la sombre nuit
La foudre éclate avec bruit,
Notre cœur pressent encore
Le Dieu fort.
Dans l'orage et la détresse,
Il est notre forteresse.
Offrons-lui des cœurs pieux, (bis)
Dieu nous bénira (du haut) des cieux. (bis)

Prière patriotique

Seigneur, accorde ton secours
Au beau pays que mon cœur aime,
Celui que j'aimerai toujours,
Celui que j'aimerai quand même.
Refrain (bis) :
Tu m'as dit d'aimer : j'obéis ...
Mon Dieu, protège mon pays !
Je l'aime pour ses frais vallons,
Et j'aime d'un amour intime
La cime blanche de ses monts
Où plane l'aigle au vol sublime.
Refrain : Tu m'as dit ... (bis)
Il est ma force et mon appui,
M'indique le chemin à suivre.
Je l'aime et je dépends de lui,
Sans lui je ne pourrais pas vivre.
Refrain : Tu m'as dit ... (bis)
Jadis, unissant leur effort,
Des gens d'ailleurs l'ont voulu prendre :
Je le chéris d'autant plus fort
Que mes aïeux l'ont su défendre.
Refrain : Tu m'as dit ... (bis)

Afin d'éviter de mauvaises surprises, les pompiers vous recommandent de contrôler que vos fenêtres soient bien fermées et vos toiles de tente remontées.

De plus, nous vous rappelons que le tir d'engins pyrotechniques doit être exécuté par un adulte ou sous le contrôle d'un adulte, à l'endroit spécifique et indiqué sur la place de fête.

Les tirs doivent s'effectuer dans la direction **OPPOSÉE** au public.

ALARME FEU 118



Lonay

PLAN ENERGIE ET CLIMAT COMMUNAL

Un peu de contexte

Les communes vaudoises ont l'obligation constitutionnelle d'agir pour répondre aux enjeux de protection du climat. Pour ce faire, les communes de Région Morges structurent leurs actions autour de démarches tel que l'agenda 2030, le label Cité de l'énergie ou les **Plans Énergie et Climat Communaux (PECC)**.



+100 communes vaudoises font un PECC !

5

communes de
Région Morges



Pourquoi s'être lancé ?

- Obtenir une vision claire des enjeux climatiques
- Fixer un cadre d'action concret pour atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050
- Établir les priorités de la législature

28 actions prévues



actions réalisées **57%**



actions en cours **43%**



actions abandonnées **0%**

ACTIONS PHARES



Cartographie et entretien des espaces verts pour favoriser la **biodiversité**



Appels d'offres groupés pour l'installation de **panneaux solaires, pompes à chaleur** et la **rénovation des bâtiments**



C'est quoi la suite ?



Lonay, ainsi que Région Morges, poursuivront les actions engagées et renforceront la dynamique à travers un nouveau plan d'action.

Association enfance et jeunesse Bief - Venoge - Accueil de jour

Le regroupement de nos quatre communes de l'établissement scolaire dans une association dédiée à l'enfance a été validé par les conseils communaux respectifs dans le courant du mois de mars. L'Association enfance et jeunesse Bief-Venoge va donc voir le jour au 1er juillet 2026, avec l'assermentation ce jour-là des autorités en charge, c'est-à-dire du Codir (composé de 4 municipaux), ainsi que du conseil intercommunal (composé de 19 conseillers communaux).

Cette nouvelle association sera une porte d'entrée unique pour les familles et regroupera la gestion de l'accueil de jour, toutes responsabilités des communes en matière scolaire (bâtiments, transports, devoirs surveillés, cantines...), ainsi que le développement d'une politique jeunesse.

Les démarches sont en cours afin que l'association soit reconnue en tant que réseau d'accueil de jour

dès le 1er janvier 2027. Elle remplacera ainsi le réseau AJEMA qui disparaîtra au 31 décembre 2026. La transition s'organise en collaboration avec le réseau AJEMA pour assurer la continuité des prestations telles qu'offertes actuellement, y compris la tarification.

En plus de l'augmentation significative de places au sein du CVE Les Moussaillons à Préverenges, une nouvelle crèche « Little Green House » est en phase d'ouverture à Echandens pour le mois d'août 2026. L'offre en accueil préscolaire est ainsi largement développée sur le territoire de l'association. Les Municipalités de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges se réjouissent de la précieuse collaboration qui a conduit à la création de cette association qui offrira aux familles une simplification et une transparence des démarches administratives liées à la petite-enfance, la vie scolaire et parascolaire de leurs enfants.



De gauche à droite : M. Jerome de Benedictis, Syndic d'Echandens, M. Yves Furer, Syndic de Lonay, M. Guy Delacrétaz, Syndic de Préverenges, M. Francis Monnin, Syndic de Denges

Jubilaires

A l'occasion de leurs anniversaires, une délégation de la Municipalité a eu le plaisir de rendre visite à :

Mme Liethar Chantal
née le 17.04.1936



Mme Helfenstein Marcelle
née le 07.05.1936



Carte CGN



La Commune de Lonay informe ses habitantes et habitants que les cartes journalières CGN en 2ème classe sont désormais disponibles à la vente au prix de CHF 20.00.

Chaque carte correspond à un billet valable pour une journée, à utiliser à la date de voyage choisie par l'utilisateur, durant la période de validité. Ces cartes sont valables durant une période d'une année, offrant ainsi une grande souplesse dans le choix de la date de voyage.

Toutefois, ces cartes ne sont pas utilisables durant les week-ends des mois de juillet et août. Afin de les valider, vous devrez vous rendre à un guichet CGN ou sur le site CGN.

Préverenges · Lonay · Denges · Echandens

MONTE SUR SCÈNE !

ON RECRUTE DES JEUNES !

Tu as entre 12 et 25 ans &
tu as envie de monter sur scène ?

chant · théâtre · danse · humour · instruments de musique · poésie · autres arts

SAMEDI 22 AOÛT 2026
À 19H30

INSCRIPTIONS
AUPRÈS DE VANESSA MOSER
TRAVAILLEUSE SOCIALE DE PROXIMITÉ
079 159 37 14

AU TREMLIN
ROUTE D'YVERDON 2
1028 PRÉVERENGES



trop chaud ?

Des solutions
pour vous protéger
en cas de fortes chaleurs



Urgence vitale ?

144

Garder la chaleur hors
de votre logement

Boire souvent,
sans attendre
d'avoir soif

Privilégier
les sorties et les
activités physiques
aux heures
les plus fraîches

Porter des
vêtements légers

Travailler
aux heures fraîches
et/ou se protéger
du soleil

Penser aux autres

Consulter
les prévisions
météorologiques

Manger léger

Se rafraîchir

S'informer
en cas de prise
de médicaments



Votre état de santé
vous inquiète ?

appelez

votre médecin

ou la Centrale des médecins

0848 133 133



Plus d'informations sur
vd.ch/chaleur

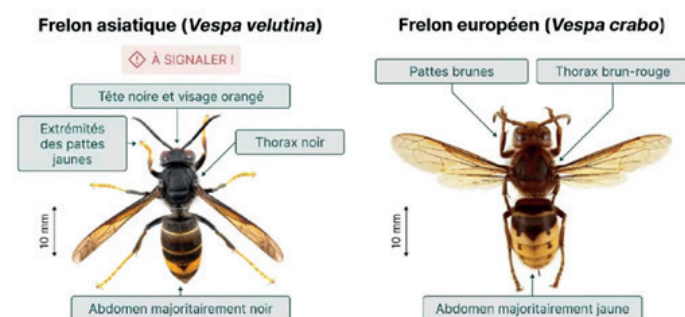
Lutte contre le frelon asiatique : procédure et soutien financier de la Commune de Lonay

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*) est une espèce exotique envahissante qui poursuit son expansion en Suisse. Sa présence constitue une menace pour les abeilles mellifères, les insectes pollinisateurs et, plus largement, pour la biodiversité locale.

Afin de lutter efficacement contre sa propagation et de mettre en œuvre les dispositions prévues par l'Arrêté sur la destruction des nids primaires et secondaires de frelon asiatique (ADeFA) du 25 mars 2026, la Municipalité de Lonay a mis en place une procédure communale ainsi qu'un dispositif de soutien financier destiné à encourager la détection et la destruction des nids sur son territoire.

Procédure de signalement et de destruction

Tout nid suspect ou confirmé de frelon asiatique détecté sur le territoire de Lonay doit être signalé sans délai sur la plateforme nationale dédiée ainsi qu'à l'administration communale. Ce signalement est essentiel pour assurer le suivi de l'espèce et coordonner efficacement les mesures de lutte.



1. Signaler le nid

Tout nid suspect doit être signalé sur : www.frelonasiatique.ch

Une information doit également être transmise à l'administration communale de Lonay.

2. Organiser la destruction

Après confirmation du nid, le propriétaire est responsable de mandater l'organisme chargé de sa destruction :

Société d'apiculture – Section Morges

Responsable des destructions : Nicolas Charotton
079 784 91 75

3. Annoncer la destruction du nid

Une fois l'intervention réalisée, le nid détruit doit être déclaré via le formulaire prévu à cet effet afin d'éviter les doublons dans le suivi cantonal.

4. Demander le remboursement

Le propriétaire peut ensuite déposer une demande de subvention cantonale et communale afin d'obtenir le remboursement des frais engagés. La demande doit être faite dans un délai de 2 mois après la destruction du nid.

Participation financière de la Commune

Soucieuse d'agir de manière proactive dans la lutte contre le frelon asiatique et de contribuer à la préservation de la biodiversité locale, la Municipalité de Lonay souhaite soutenir activement les propriétaires concernés par la présence de nids sur leur parcelle. À ce titre, la Commune prend en charge l'intégralité des frais de destruction des nids de frelon asiatique :

- jusqu'à CHF 150.– pour un nid primaire ;
- CHF 50.– pour un nid secondaire lorsque celui-ci bénéficie d'une subvention cantonale ;
- jusqu'à CHF 450.– pour un nid secondaire lorsqu'aucune subvention cantonale n'est accordée.

Dans un premier temps, le propriétaire mandate l'organisme chargé de la destruction du nid et règle la facture correspondante. Il peut ensuite solliciter les subventions cantonale et communale au moyen des formulaires prévus à cet effet. Sous réserve du respect de la procédure et des conditions d'octroi, les frais engagés sont remboursés intégralement, de sorte qu'aucun coût ne demeure à la charge du propriétaire.

Cette participation financière vise à favoriser le signalement rapide et la destruction des nids, contribuant ainsi à limiter la propagation de cette espèce invasive et à protéger durablement la biodiversité locale.

Informations et formulaires

L'ensemble des informations utiles, la procédure détaillée ainsi que les formulaires de demande de subvention cantonale et communale sont disponibles sur la page dédiée du site internet de la Commune : www.lonay.ch/frelonasiatique

La Municipalité remercie les habitantes et habitants de leur vigilance. Le signalement rapide et la destruction des nids constituent des actions essentielles pour limiter l'implantation du frelon asiatique et préserver la biodiversité locale.

Les vélos en libre-service Lime arrivent à Lonay

Les vélos en libre-service Lime sont disponibles dans 27 communes de l'agglomération morgienne et lausannoise, en partenariat avec Région Morges. Au total, 900 vélos sont déployés progressivement dans la région depuis le 25 juin 2026.

Notre commune dispose de 10 vélos, répartis sur les emplacements suivants :

Parc de la Maraîchère
Place de l'Eglise
Voirie
Gare de Lonay-Préverenges
Centre sportif

Tarifs

Formule - Prix - Tarif standard : 0.50 CHF (déverrouillage) + 0.24 CHF/min
Lime Pass 30 min 4.95 CHF
Lime Pass 200 min 29.95 CHF
Lime Pass 400 min 53.95 CHF
Lime Pass 800 min 99.95 CHF

Zones de circulation :

tout ce qu'il faut savoir

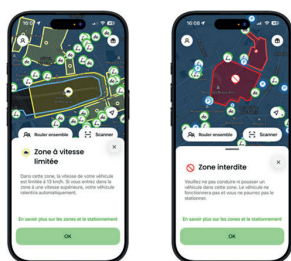
Grâce à la géolocalisation embarquée, Lime adapte la vitesse de ses véhicules selon les zones traversées pour un **partage harmonieux de l'espace public**.

Dans les zones autorisées, ils peuvent rouler jusqu'à 25 km/h. Un mode débutant permet de limiter la vitesse à 15 km/h.

Dans certaines zones (à proximité des écoles, des zones piétonnes ou des parcs), la vitesse est réduite pour la sécurité de tous les usagers.

La circulation peut même être interdite. L'assistance du véhicule est alors coupée. Il faudra choisir un autre itinéraire.

A l'approche de ces zones, l'utilisateur est prévenu par le symbole  ou  sur le tableau de bord du véhicule et une notification dans l'application.



Comment utiliser Lime ?



1. Télécharge l'application Lime et trouve les véhicules disponibles autour de toi



2. Démarre ton trajet et identifie une place de parking disponible pour anticiper ton arrivée



3. Circule en respectant le code de la route



4. Termine ton trajet en prenant une photo de ton véhicule bien stationné

Télécharge l'app pour aller du lac Léman, jusque dans les pentes du Jorat.



Avec Lime, engage-toi pour la mobilité de demain

Nous nous engageons pour une mobilité **inclusive, respectueuse, apaisée et durable**. Nous œuvrons chaque jour pour une ville **plus sûre, mieux partagée et accessible à tous**. Car la mobilité de demain se construit collectivement pour faire de l'espace public un lieu **équilibré, serein et respectueux de tous**.





Paroisse de Lonay-Préverenges-Vullierens

Aclens, Romanel, Bremblens, Echandens, Denges

Quand la nature nous parle ou un cantique en voyage

Enfin, l'été est là ! C'est le moment de sortir le grill, de passer de longues journées à la plage, de profiter du jardin ou de lire un livre à l'ombre. Pour certains, l'été est synonyme de repos, pour d'autres, il marque au contraire la saison la plus intense du travail. Peut-être la diversité de la nature nous incite-t-elle à nouveau à nous émerveiller, à l'instar de l'auteur du cantique Dieu tou puissant. On le trouve dans le livre de cantiques réformé Alleluja sous le numéro 41/29, et il a une histoire tout à fait particulière. Ce chant a été composé en Suède sur une mélodie folklorique nordique, avant d'être traduit successivement en allemand puis en russe. Un missionnaire britannique le découvre ensuite en Ukraine et le traduit en anglais. Sous le titre How Great Thou Art, il connaît par la suite un immense succès aux États-Unis, où il sera interprété notamment par Elvis Presley, Johnny Cash et Whitney Houston.

Dieu tout puissant, quand mon coeur considère tout l'univers créé par ton pouvoir :

Le ciel d'azur, les éclairs, le tonnerre, le clair matin ou les ombres du soir,

De tout mon être, alors, s'élève un chant : « Dieu tout puissant, que tu es grand ! »

Quand par les bois ou la forêt profonde, j'entends, joyeux, tous les oiseaux chanter,
Quand, sur les monts, la source avec son onde livre au zéphyr son chant doux et léger,
Mon coeur heureux s'écrit à chaque instant : « O Dieu d'amour, que tu es grand ! »

(Texte français : Hector Arnéra)

Soyez les bienvenues aux cultes, aux fêtes et aux rencontres dans notre paroisse ! Nous vous souhaitons à toutes et à tous un excellent été - que Dieu vous protège et vous bénisse !

De fête en fête

Voici quelques propositions de notre programme d'été :
14 juin, 10h, temple de Lonay : culte avec chants grégoriens. Thème : Jean le Baptiste

21 juin, 10h, église de Denges : Culte de Confirmation : Venez soutenir nos jeunes catechumènes lorsqu'ils confirment leur baptême et reçoivent la bénédiction de Dieu !

5 juillet, 10h, à la plage de Préverenges : Abbaye des agriculteurs de Préverenges, culte oecuménique

19 juillet, 10h, temple de Lonay : culte

26 juillet, 10h, temple d'Aclens : culte patriotique avec la fanfare l'Avenir d'Aclens, apéro

9 août, 10h, auprès du pont rouge : culte de l'Abbaye de Denges

30 août, dès 9h : culte nomade dans la région : les 6 paroisses de Morges-Aubonne s'unissent pour vous proposer de vivre un culte itinérant à travers notre Région d'Eglise. Vous pouvez venir à l'un ou à l'autre des moments, ou naturellement participer à l'entier de la journée. Les déplacements se font, en train MBC, en car, et cette année même en calèche ! Trouvez toutes les informations sur le site internet.

Pour les cultes du dimanche et nos activités, consultez volontiers notre site internet, le journal Réformés ou les points d'affichage de la commune.

A noter dans vos agendas

30 août dès 9h, Culte nomade avec trajet en clèches

Informations :



27 septembre, 12h, Centre paroissial de Lonay : Repas de soutien de la paroisse

14 novembre, 11h-16h, salle des Jardins, Denges : Soupe et saucisses : vente des saucisses aux choux, restauration, tombola : voir annonce dans ce journal

Notre paroisse

Tous les dimanches à 10h, les cloches continuent à inviter au culte dans l'un de nos huit temples. Renseignez-vous sur notre site Internet pour connaître le lieu du prochain culte. Souhaitez-vous recevoir une visite ou prendre la cène à domicile ? Veuillez vous adresser à votre ministre, ce sera avec plaisir que nous nous rendrons chez vous.

Secrétariat: paroisselpv@bluewin.ch,

tél. 021 803 63 23 ;

Jean-Jacques Mercier, président: jjmercier@bluewin.ch,

tél. 079 616 24 03 ;

Eveline Heutmann, diacre: eveline.heutmann@eerv.ch,

tél. 021 331 56 95 ;

Snjezana Haldi, diacre : snjezana.haldi@eerv.ch

tél. 076 277 56 93 ;

Claude Demissy, pasteur : claudedemissy@eerv.ch

079 813 74 45

www.eerv.ch/region/morges-aubonne/lonay-preverenges-vullierens

«Souper saucisses» à Denges en faveur de la paroisse

Le SOUPER SAUCISSES de Denges est étroitement lié au bâtiment de l'église du village. Alors qu'en 1858 la partie « moderne » du bâtiment communal est construite, ledit bâtiment sert également de lieu de culte pour la commune. En 1955 une assemblée générale donne vie à l'«Association pour la chapelle » avec pour objectif la construction d'une nouvelle église.

Afin de financer tout ou partie de la construction, le premier Souper Saucisses est organisé en 1958.

La première pierre est posée le 14 novembre 1971 alors que le premier culte sera célébré le 10 décembre 1972. Ce n'est qu'en 1981 que l'Association se dissout après avoir réuni 700'000 francs.

Après une « pause » de quelques années, plusieurs Dengereux décident de remettre le couvert en 1986 avec un nouveau Souper Saucisses qui s'est déroulé en 1987, presque sans interruption depuis lors, Covid oblige...

Le Souper Saucisses c'est donc un repas au cours duquel sont dégustées des saucisses aux choux faites maison. A l'origine, les cochons étaient engraisés à Denges, on bouchoyait également à Denges et le fumage restait local. Les choux provenaient également de Denges et étaient préparés dans le village. Désormais des mesures d'hygiène plus strictes imposent que l'opération de boucherie soit effectuée dans un abattoir agréé. En outre la disparition de plusieurs bénévoles a conduit à la perte d'un savoir-faire essentiel. Ainsi le fumage n'est plus effectué sur place. De même, les choux sont désormais fournis par le bou-

cher lui-même même si ce sont toujours des petites mains dengereuses qui confectionnent les saucisses.

La soirée du Souper Saucisses c'est l'occasion d'écouter l'ensemble de cuivre « La Concasseuse » qui nous accompagne depuis des dizaines d'années. C'est aussi l'occasion de réunir les habitants des environs, mais pas que. C'est encore l'occasion de tirer quelques billets de tombola. C'est surtout l'occasion de retrouver ses voisins, amis, pourquoi pas de danser.

Pour 2026 et avec la fermeture provisoire de la Crosette le comité d'organisation s'adapte à la situation et propose la formule suivante :

Durant la journée du SAMEDI 14 NOVEMBRE vous serez accueillis à LA SALLE DES JARDINS (sous l'église) pour un verre d'apéritif, pour déguster une bonne SOUPE et ses accompagnements, tirer quelques BILLETS DE TOMBOLA, boire un café, succomber à une pâtisserie mais surtout acheter nos délicieuses SAUCISSES aux choux fraîches. Et pour ne pas faillir à la tradition, une ANIMATION MUSICALE vous permettra, peut-être, de faire quelques pas de danse.

Vous le voyez, tous les ingrédients qui font le succès du souper saucisses sont réunis dans cette formule SOUPE et SAUCISSES. Dans les faits, c'est vous qui faites notre succès.

Le comité vous attendra, sans inscription, de 11h00 à 16h00 selon une formule « porte ouverte ».

Communauté catholique de Préverenges et environs

Denges, Echandens, Lonay, Préverenges

Voici quelques informations de la Communauté catholique.

À la chapelle de Préverenges

Les messes ont lieu à 11 h 00, les 1ers et 3èmes dimanche du mois.

Catéchisme

Pensez à inscrire vos enfants pour la prochaine rentrée!

La nouvelle année scolaire se prépare déjà et avec elle la reprise des rencontres de catéchisme pour les enfants dès la 3p et les jeunes de la communauté.

L'éveil à la foi, rencontre pour les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un parent.

Ces moments sont l'occasion de découvrir la foi Chrétienne, de poser des questions, de partager des valeurs et de vivre des temps conviviaux avec d'autres enfants du même âge.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat paroissial de Morges.



Contacts :
021/ 811.40.10
paroisse.morges@cath-vd.ch

Au nom de la communauté, nous vous souhaitons un bel été ensoleillé!
Colette, Marie, Yvette

Avis de recherche

On cherche des photos!!!

En septembre, la paroisse réformée marquera les 75 ans de la restauration de l'église. Nous aimerions recevoir des photos de 1951, photos de familles, de sociétés, d'activités diverses, documents qui disent la vie quotidienne en 1951!

Merci de les adresser à François Bonzon, soit par la poste (Abbesses 12, 1027 Lonay) soit par courrier électronique (fbonzon@bluewin.ch)... et ceci jusqu'à la fin du mois d'août.



Incivilités... une vieille histoire

Aujourd'hui, on déplore ces incivilités qui dégradent notre cadre de vie: dépôts sauvages d'ordures, mégots, canettes ou déjections canines laissés sur place, vandalisme sur le mobilier urbain, tags, graffitis, tapage nocturne, nuisances sonores, insultes envers les agents publics ou les élus...etc.



La prolifération de ces actes suscite commentaires et explications diverses: dégradation de l'éducation, perte du sens de la vie communautaire, individualisme irresponsable...

En fait, le phénomène n'est pas récent et, voici 100 ans, la municipalité

devait très fréquemment consacrer du temps au maintien de l'ordre dans le village. Nous n'avons pas fait de photos des extraits des procès-verbaux de la municipalité, certains d'entre nous pourraient y retrouver leurs ancêtres! On ne présentera que le visage du syndic Panchaud, qui, avec ses collègues était à la tâche en 1926.

Voici quelles étaient les incivilités d'autrefois:

En janvier 1926, deux jeunes sont condamnés à 3 fr. d'amende pour « manque de respect à l'agent de police » et un troisième pour l'avoir « bombardé de boules de neige ». Plus tard un citoyen voit son amende pour « insulte à l'agent » annulée vu que l'agent lui-même a été accusé de « scandale nocturne »!

En février, la municipalité doit mettre au pilier public un avis contre la divagation des oiseaux de basse-cour et la cueillette de la dent de lion sur les terres d'autrui. Ce qui n'empêche pas qu'en mai un citoyen est remis à l'ordre à cause de la « divagation de ses pigeons dans les semis » d'un voisin. Il devra laisser ses volatiles enfermés jusqu'au 15 juillet!

La sécurité sur la voie publique retient aussi l'attention des autorités : En juin, sur un rapport de l'agent de police, N. N. est condamné à une amende de 6 fr. pour « excès de vitesse en motocyclette ». Un autre conducteur est condamné pour « excès de vitesse dans le village sur son side-car ». En mai, 3 jeunes du village sont condamnés à 3 fr. d'amende pour « jeu de football dans l'intérieur du village. »

Il est aussi question d'hygiène :

En février, un citoyen proteste contre un voisin qui a

branché son tuyau d'égouts sur le sien, sans autorisation. « Il s'en dégage de mauvaises odeurs ». Un autre demande la suppression d'un dépôt du fumier de l'écurie voisine contre son bâtiment. La municipalité « se rend pour un examen sur les lieux ». En mai, un citoyen dépose plainte contre un voisin « pour dépôt abusif de fumier sur la voie publique, ce qui est « contraire à l'hygiène et à la propreté ». L'année précédente c'était deux dames du village qui étaient amendées de 1,50 fr. chacune et obligées de comparaître devant la municipalité pour avoir « lavé des ustensiles de ménage dans la fontaine ». En 1921, c'était l'irrespect des mesures de lutte contre la fièvre aphteuse qui « faisait la une ».

En septembre, octobre et décembre, les amendes de 2 fr. pleuvent sur les citoyens qui ont causé une fermeture tardive du café.

Et n'allez pas penser que 1926 était une année particulièrement agitée! Dans les années précédentes, on note les mêmes délits et d'autres tout aussi dignes de répression : au printemps la cueillette de la dent de lion sur les prés des autres, en automne le maraudage des pommes et du raisin. On apprend que des domestiques ont fumé dans les écuries. Le garde champêtre a dénoncé la divagation d'une génisse dans les prés d'un propriétaire voisin.

Alors, merci à ceux qui, de siècle en siècle, essaient de préserver la qualité de vie dans nos villages et bravo à ceux qui parviennent, avec humour, à apporter un peu de fantaisie et de couleurs dans la grisaille du « propre en ordre »: ainsi, voici quelques décennies, un honorable couple du village a été invité pour le souper chez des amis d'ici. Arrivés dans le jardin de leurs hôtes, avant de « sonner », ils ont volé quelques fleurs...et ils se sont présentés à la porte avec leur bouquet très très local!!!

Bien sûr que de ces « incivilités » pleines de charme, nos registres communaux n'en parlent pas !

François Bonzon



L'Association de l'Épicierie de Lonay : un cœur battant pour la communauté

Depuis 2007, l'Épicierie de Lonay incarne bien plus qu'un simple point de vente. Elle est devenue un véritable symbole de solidarité, d'entraide et d'engagement citoyen, grâce à la passion et à l'implication d'un groupe d'habitants.es. À l'aube de ses 20 ans d'existence, l'Épicierie continue d'évoluer, s'adaptant aux besoins de la communauté tout en préservant ses valeurs fondamentales.

Un engagement citoyen au cœur de l'action

L'Épicierie de Lonay a été fondée en réponse à une nécessité : celle de maintenir un commerce de proximité accessible à toutes. Face à la menace de fermeture, un collectif d'habitants a décidé de prendre les choses en main, formant une association dont la gestion repose sur des principes d'équité et de transparence. Cet engagement citoyen ne se limite pas à la gestion des affaires mais s'étend à l'implication de chacun.e dans la vie de l'épicerie. Avec plus de 80 membres et 25 bénévoles actifs, l'épicerie est un lieu d'échanges et de partage, où chaque voix compte.

Une expérience de consommation unique

Au-delà de la simple transaction commerciale, l'Épicierie de Lonay propose une expérience enrichissante. Les visiteurs et visiteuses s'y rendent non seulement pour acheter des produits locaux de qualité, mais aussi pour rencontrer des personnes du village, échanger des idées

et participer à des événements conviviaux. Les dégustations, les apéritifs et les activités liées à la découverte des produits régionaux sont autant d'occasions de renforcer les liens sociaux. L'épicerie devient ainsi un lieu de vie incontournable, où l'on se sent chez soi.

Des valeurs humaines et sociales au premier plan

Les valeurs qui animent l'Épicierie de Lonay sont profondément ancrées dans la volonté de promouvoir une consommation responsable et durable. En favorisant les produits locaux et de saison, l'épicerie soutient l'économie régionale tout en respectant l'environnement. Chaque achat contribue à des projets d'utilité publique et à des initiatives humanitaires, faisant de l'épicerie un acteur clé de la solidarité locale. Les bénéfices sont réinvestis dans des œuvres à caractère idéal, ce qui renforce encore davantage son rôle dans la communauté.

Un appel à la mobilisation

Cependant, cette année a été difficile et le besoin de renouvellement se fait sentir. Pour garantir l'avenir de cette belle aventure, l'Épicierie de Lonay recherche de nouveaux bénévoles prêts.es à s'engager.

Que ce soit derrière le comptoir, lors des livraisons, au sein du comité ou en devenant membre.s chaque petite contribution est précieuse. L'épicerie a besoin de personnes motivées par les valeurs humaines et sociales, désireuses de maintenir cet espace vivant et accueillant pour toutes. —>



Bon cadeau

CHF 20.-

à faire valoir auprès de l'Épicierie de Lonay

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ce bon est valable jusqu'au 31.12.2026. Il est utilisable en une seule fois, pour un minimum d'achat de CHF 20.-, auprès de l'Épicierie de Lonay. Aucun versement en espèces ne sera effectué en contrepartie de ce bon. Offre limitée à un bon par ménage.

Mais elle a surtout besoin de clients.es et pour témoigner de l'importance d'être un.e consommateur.trice averti.e

Un lieu pour toutes et tous

L'Épicerie de Lonay est ouverte à tous.tes : habitants.es du village, visiteurs.euses occasionnel.le.s, familles ou personnes seules. Elle répond à une multitude de besoins, qu'il s'agisse d'achats quotidiens ou de produits particuliers. De la farine bio de la ferme aux bières artisanales, en passant par les fruits et légumes de saison, l'épicerie offre une sélection variée de produits de qualité, soigneusement choisis pour satisfaire les exigences des consommateurs.trices.

Comment participer ?

Devenir membre de l'Épicerie de Lonay est simple et accessible à tous.tes. Il suffit de remplir le formulaire d'adhésion disponible sur le site internet ou de se rendre directement à l'épicerie. En rejoignant cette belle initiative, vous contribuez à la vitalité de votre village et participez à un projet collectif enrichissant. L'Épicerie de Lonay est plus qu'un simple commerce ; c'est un véritable laboratoire de vie communautaire. Elle nous rappelle l'importance de la solidarité, de la convivialité et de l'engagement citoyen. Alors, n'hésitez pas à franchir la porte de l'épicerie, à découvrir ses produits locaux et à rejoindre cette belle aventure humaine. Sans elle, Lonay ne serait pas tout à fait la même, et c'est ensemble que nous pourrions continuer à faire vivre cet espace essentiel.

Du côté des aînés

La vie du groupe des aînés de Lonay et Bremblens, c'est :



D'intéressantes visites



D'agréables rencontres



De bienfaisantes balades



Des moments copieux sur la terre ou sur l'eau



Et un comité qui vous attend

Le programme 2026-2027 vous parviendra en août!

Marie-Noëlle Genton Bonzon , présidente



Lonature fête les 50 ans de la création du 1^{er} étang du Bomelet

Lonature fête les 50 ans de la création du 1er étang du Bomelet.

L'association Lonature a célébré le 23 mai les 50 ans de la création du 1er étang de la réserve naturelle du Bomelet. Cette fête, honorée de la présence de plusieurs membres de la Municipalité, a eu lieu au bois de Faclay pour respecter la tranquillité de la réserve. Un beau soleil était au rendez-vous, un généreux apéritif dînatoire, des discours, dont celui de M. le Syndic Furer, une "Malle aux Souvenirs" avec l'historique de la réserve, et des ateliers pour petits et grands ont attiré une quarantaine de participants.

Ce fut l'occasion aussi de décerner un diplôme de membre d'honneur à Jean Oberhaensli, cofondateur de la réserve naturelle du Bomelet, et à Jean-Paul Goy, fondateur de l'association Lonature et son président pendant 10 ans.

Vous trouvez ci-dessous quelques photos de l'événement et d'autres encore sur www.lonature.ch/evenements-2/



Discours de M. le Syndic Yves Furer et les membres du comité



Lorena Theiler et Jean Oberhaensli



Jean-Paul Goy



Une agape conviviale



Les enfants découvrent
les photos de la réserve
naturelle du Bomelet

L'atelier d'aquarelle :
des artistes
insoupçonné-e-s !



Crédits photographiques : Rosemary et Paul Bissegger, Raj Kappali, Myriam Wildi



Commission
Culturelle
de Lonay

Nos prochaines activités :

- 13 août : **Open Air**, « UN PETIT TRUC EN PLUS » place des sports en Faclay
- 14 novembre : 2^e édition de l'**après-midi des familles**, salle des Pressoirs
- Durant le mois de décembre : **fenêtres de l'Avent**. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.
- Dimanche 6 décembre : **spectacle surprise** !

Plus d'infos sur notre site cclonay.ch et  [commission_culturelle_de_lonay](https://www.instagram.com/commission_culturelle_de_lonay)



Cinéma en plein air

13 août 2026

Centre Sportif Lonay En Faclay

18h45 Ouverture des portes

19h30 Court métrage

20h00 Film **Un p'tit truc en plus**

Âge légal: 10 ans / Âge suggéré: 12 ans

Places assises sur l'herbe:

amenez votre propre matériel pour votre confort

**Entrée
gratuite**

chapeau à la sortie

Vente de snacks et boissons à la Buvette du foot



Commission
Culturelle
de Lonay



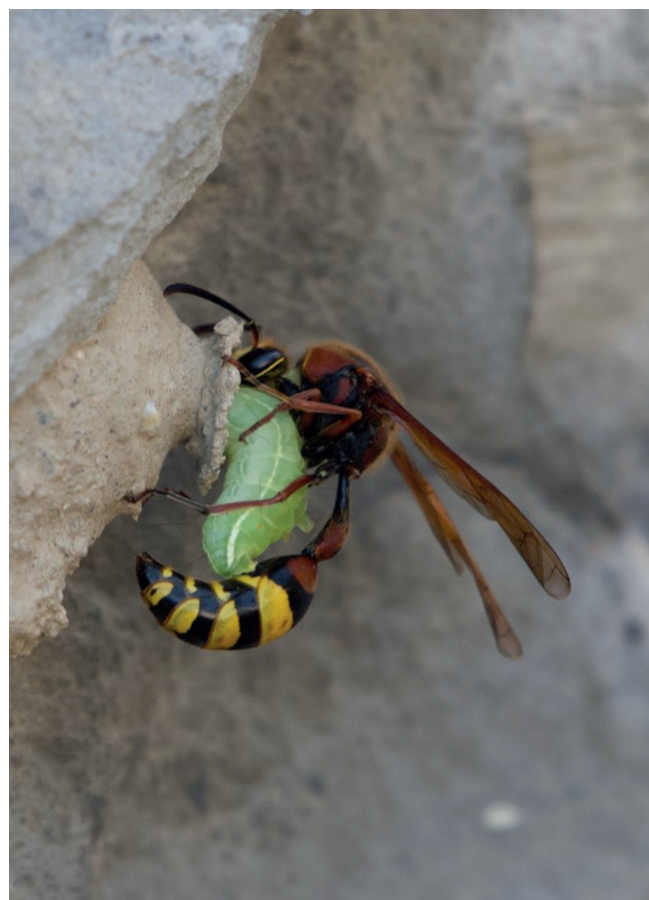
Annulé en cas de mauvais temps
Infos sur: www.cclonay.ch

Lonay et sa nature

Ce regard saisonnier sur la nature tout près de chez nous présente dorénavant des animaux ou des plantes qui ont été vues dans notre village ces années précédentes. En ouvrant l'œil, vous pourrez peut-être aussi les rencontrer. Ils vivent chez nous grâce au réseau de jardins, haies, bosquets, vergers, arbres isolés, bordures herbeuses, murs en pierres, tas de bois ou de pierres, etc. Tous ces éléments sont à préserver car ils sont précieux pour la faune et la flore qui y trouvent nourriture, cachettes, lieux de nidification ou de repos essentiels pour leur existence et leurs déplacements entre les sites naturels de la région.

Parmi les milliers d'espèces d'insectes présentes chez nous, peu sont vraiment spectaculaires. Cependant, en les regardant de plus près et avec un peu de patience, il y a des quantités de merveilles qui méritent notre attention. En voici un exemple : la Grande Eumène (Delta unguiculatum). Cette élégante guêpe de 3 cm de longueur, totalement inoffensive, est la plus grande de nos guêpes potières. Après l'accouplement, elle construit un nid sur un mur ou un endroit abrité pour le développement de sa progéniture. Il est constitué de 5 à 10 petites logettes faites en mortier de terre, élaborées une par une. Chaque logette, achevée en moins de deux heures, est terminée par une encolure élégante. La femelle y pond ensuite un œuf. Elle y apporte ensuite des chenilles paralysées qui serviront de nourriture à sa larve et obstrue l'ouverture aussitôt que la logette est pleine. Elle en construit alors une nouvelle, contigüe à la première puis le même stratagème recommence. Dans chaque logette, la larve s'y développera jusqu'en automne où la métamorphose en nymphe aura lieu. Après une longue pause jusqu'à la fin du printemps suivant, l'éclosion aura lieu : le nouvel adulte percera la paroi de terre, se mettra à la recherche d'un partenaire et le cycle vital recommencera.

André Pontet



Lonay Rock Festival



Deux amis amateurs de musique, organisent un mini festival privé dans leur jardin depuis 2020. Après 6 éditions, ils ont décidés de faire profiter un plus large public pour la 7ème édition, une première sur le sol communal. Afin de dynamiser la vie locale avec un événement intergénérationnel, familial, convivial, culturel et festif, dans le but de soutenir nos artistes locaux et régionaux.

Le festival se déroulera les 24 et 25 juillet 2026 à la place de Carrouge 2 à Lonay. L'entrée sera gratuite, bar et restauration sur place.

Chris et Pascal

L'association pour la promotion économique des entreprises et commerçants de Denges, Echandens, Lonay et Préverenges (DELP), fête ses cinq ans et confirme son dynamisme

Cette année, le DELP fête ses cinq années d'existence. Créée pour soutenir et valoriser les entreprises locales, l'association s'est imposée au fil des années comme un acteur engagé et fédérateur sur nos quatre communes.

Le bilan de ces cinq premières années est très encourageant, avec aujourd'hui plus de 80 entreprises membres, l'association montre son dynamisme et sa volonté partagée de faire vivre l'économie locale. Commerçants, artisans, indépendants et entrepreneurs se retrouvent autour d'une même ambition : renforcer l'attractivité de la région et soutenir l'économie locale.

Parmi les initiatives portées par le DELP, le passeport Avantage+ occupe une place importante. Sur le modèle du passeport gourmand, il permet aux entreprises d'offrir des offres et rabais exclusifs (achat sur le site delp.ch) aux habitants. Une manière concrète de fidéliser les consommateurs et de soutenir le commerce de proximité.

À l'heure de célébrer cet anniversaire, le DELP peut se réjouir du chemin parcouru. Ces cinq années témoignent d'une belle dynamique collective et ouvrent la voie à de nouveaux projets au service de l'économie locale.

Chers amis de la ludo,

Les vacances pour nos chers écoliers se rapprochent rapidement, ainsi que la période de fermeture estivale de la ludothèque. Il est donc encore temps de passer à la ludo emprunter quelques jeux pour vous accompagner pendant tout l'été.

Des circuits d'eau, des jeux d'extérieurs, des puzzles ou des jeux de sociétés ; il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Alors ne laissez pas dormir les jeux tout l'été à la ludo, mais profitez-en et passez ainsi de bons moments de jeux avec la famille ou les amis !

Une date à réserver absolument pour le prochain grand événement organisé par la ludo à l'occasion du 800ème de Préverenges : JOURNEE 800 JEUX, samedi 10 octobre 2026, à la salle polyvalente de Préverenges.

Toute l'équipe de la ludothèque vous souhaite d'ores et déjà de belles vacances d'été, bien ressourçantes et pleines de jeux ! Amusez-vous et rendez-vous à la rentrée scolaire dès le lundi 17 août à Préverenges (16h00-19h00) et dès le 22 août à Echandens (10h00-12h00)



Pour rappel
dernières ouvertures avant
l'été :

- Echandens samedi 27 juin
- Préverenges jeudi 25 juin

Pour rester informer :
www.ludotoujouchochette.ch

Activation du numéro 142 - Aide aux victimes de violence

Depuis le 1er mai 2026 le numéro national 142 est actif, afin d'offrir une écoute confidentielle et un conseil professionnel aux personnes victimes de violence physique, psychique ou sexuelle.

Atteignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ce numéro gratuit est dédié aux situations de crise. En dehors d'une situation de crise, le Centre LAVI (www.lavi-vaud.ch) reste l'interlocuteur de référence pour l'accompagnement, le conseil et le suivi des victimes de violences

**VICTIMES DE
VIOLENCES
142**



**fondation
PROXY**
pour les proches aidants

SE
RESSOURCER
POUR
MIEUX AIDER

Notre mission,
soutenir les **proches aidants**
en intervenant auprès des
personnes aidées

**PRESTATIONS
& TARIFS**

PRESTATIONS

Pour la personne aidée*

- PRÉSENCE**
Activités ludiques et créatives, moments de convivialité
- SORTIES**
Accompagnement pour des rendez-vous et loisirs, véhiculé si besoin
- SOUTIEN**
Aide pour les repas et les courses
- ACCOMPAGNEMENT**
Stimulation de la mobilité et aide à la marche
- VEILLES**
Présence de nuit ou lors de fin de vie

* En âge AVS et domiciliée dans le canton de Vaud.

Pour le proche aidant

- CONSEIL GRATUIT**
Accompagnement dans la recherche de solutions

TARIFS

JOUR 07h-20h	CHF 22.- / h
NUIT 20h-07h	CHF 38.- / h

Une partie du coût peut être prise en charge par les prestations complémentaires.



**fondation
PROXY**

Notre mission : améliorer la qualité de vie des seniors à domicile tout en accompagnant leurs proches aidants.

Chaque jour, de nombreuses personnes soutiennent un parent ou un proche fragilisé. La Fondation Pro-XY intervient directement à domicile en proposant des services de relais, de conseil et d'accompagnement. Cette présence contribue à préserver l'équilibre du quotidien, permettant aux proches aidants de bénéficier de temps de répit tout en veillant au bien-être de leurs proches. Action de proximité, flexible et humaine, elle s'inscrit dans une démarche de solidarité et de partage, favorisant des relations harmonieuses et une société plus responsable et inclusive. Pour en savoir plus sur les prestations et comment bénéficier de ce soutien, prenez contact avec :

La Région Morges - Cossonay

079 211 75 63

morges-cossonay@pro-xy.ch

Et rendez-vous sur le site internet de la Fondation Pro-XY : www.pro-xy.ch



Concours

Solution du concours n° 51 du printemps 2026

6 personnes ont reconnu le déversoir de crue au bas du Chemin de Vigny. Le gagnant tiré au sort a été récompensé et nous remercions toutes les personnes ayant participé à ce concours.



Nouvelle énigme du concours d'été 2026 Concours n° 52

Pouvez-vous situer cet endroit ? Les réponses doivent parvenir à l'administration, au plus tard le 31 août 2026, au n° 021 804 74 73 ou par courriel à l'adresse greffe@lonay.ch.



IMPRESSUM

Editeur

Municipalité de Lonay

Impression

ICM Imprimerie Carrara Sàrl,
Morges

Rédaction

Administration communale
Chemin de la Poste 12
1027 Lonay
greffe@lonay.ch
021 804 74 73

Délais

réactionnels

01.10.2026
12.02.2027
17.05.2027

Parutions

Hiver 2026
Printemps 2027
Été 2027

Paraît 3 fois par année
Tirage : 1'400 exemplaires
Aussi disponible sur :
www.lonay.ch

Les articles insérés dans
ce journal sont de la seule
responsabilité de leurs auteurs
quant à leur contenu.

Prochaines séances du Conseil communal

Mardi 6 octobre 2026, 20h15
Mardi 8 décembre 2026, 20h15

Ces séances sont publiques.

L'ordre du jour ainsi que les décisions peuvent être consultés sur notre site
Internet
www.lonay.ch, rubrique « Officiel ».

Plateforme de loisirs pour les jeunes



Vous cherchez pour votre
enfant des activités ou un
camp de vacances dans le
canton de Vaud, pour l'été
ou l'hiver ?

Rendez-vous sur le site
www.loisirsjeunes.ch

JUILLET

Vendredi 3 juillet
Librairie de poche
 Epicerie de Lonay
 ↳ Place de l'Eglise

Samedi 4 juillet
Repair Café
 ↳ Voirie

Vendredi 17 juillet
Librairie de poche
 Epicerie de Lonay
 ↳ Place de l'Eglise

Vendredi 24 juillet
Samedi 25 juillet
Lonay Rock Festival
 ↳ Place de Carouge 2

AOÛT

Samedi 1er août
Fête nationale
 Municipalité
 ↳ Centre sportif

Jeudi 13 août
Cinéma en plein air
 Commission culturelle de Lonay
 ↳ Centre sportif

Samedi 22 août
Repair Café
 ↳ Voirie

SEPTEMBRE

Mercredi 9 septembre
Soirée dames, tennis et cocktails
 Lonay Tennis Club
 ↳ Centre sportif

Samedi 26 septembre
Repair Café
 ↳ Voirie

OCTOBRE

Mardi 6 octobre
Conseil communal
 ↳ Maison des Pressoirs

Samedi 24 octobre
Repair Café
 ↳ Voirie

NOVEMBRE

Vendredi 6 novembre
Repas chasse
 FC Lonay
 ↳ Maison des Pressoirs

Samedi 14 novembre
Après-midi des familles
 Commission culturelle de Lonay
 ↳ Maison des Pressoirs

Samedi 21 novembre
Gyms Lonay
 Souper et démo dès 18h30
 ↳ Maison des Pressoirs

Dimanche 22 novembre
Gyms Lonay
 Repas et démo dès 11h00
 ↳ Maison des Pressoirs

DECEMBRE

Dimanche 6 décembre
Spectacle surprise
 Commission culturelle de Lonay

Mardi 8 décembre
Conseil communal
 ↳ Maison des Pressoirs

Horaires de l'administration communale

Lundi : de 9h30 à 18h00 non-stop (*vacances scolaires : 8h-11h et 14h-16h*)

Mardi, jeudi : de 8h à 11h et de 14h à 16h

Mercredi : fermé tout le jour

Vendredi : de 7h30 à 13h00

Contact : 021 804 74 74 ou greffe@lonay.ch

